

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

COVID

Au plan sanitaire, pas d'élément nouveau pour la journée du 15 mai.

Concernant les effectifs, 41% en présentiel au niveau départemental le 14 mai et 45% au niveau national.

Pour la journée du 15 mai, globalement : 36% en présentiel, 21% en télétravail, 30 % en CA30.

Soit un découpage en présentiel de 41% à la direction et 34% dans les services. Pour les autres postes, SIP 38%, SIE 39%, SPF 24%, Trésoreries 41%, soutien contrôle fiscal campagne ir 18%.

Ainsi qu'un découpage en télétravail de 36% pour les SIP, 22% pour les SIE, 11% pour les SPF, 14% pour les Trésoreries., 42% en soutien contrôle fiscal campagne ir.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) :

La remontée par palier a pour objectif de s'effectuer progressivement conformément aux attentions locales et nationales.

Les PRA sont actuellement en cours d'analyse et de validation à la DRFIP. Le but étant de faire un point d'étape en CHSCT aujourd'hui, avec une diffusion éventuelle courant semaine prochaine.

Actualités des Sites et Campagne IR :

<u>Les sites de Montargis et du SIP Sud</u> ont fait part de leurs inquiétudes liées à leurs configurations géographiques. Depuis le 11 mai sur Montargis, la police municipale n'est plus présente lors de la distribution des bons de secours. De ce fait, dés le 25 mai, aux heures dédiées à l'accueil sur rendez-vous et aux bons, la mise en place d'un vigile a été validée.

La CFTC DGFIP Loiret se réjouit de la mise en place de cet agent de sécurité au sein de ces structures et souhaite que cette situation se pérennise.

<u>Les activités de contrôles fiscales</u> ne reprendront pas et resteront en renfort « Campagne sur le Revenu », jusqu'en septembre, comme prévu, par la note sur la reprise d'activité des services de contrôle fiscal, transmise par la Direction Générale. Pour le contrôle sur pièce, un planning sera défini fin mai, pour une éventuelle reprise progressive. (évaluation des situations, et après la campagne IR sur les réactivations de certains dossiers dit de contrôles fiscales)

<u>Dans les SIP</u>, 4 services civiques sont mobilisés cette semaine à rejoindre leurs 4 SIP d'origine dont ils dépendaient avant la crise. Ainsi, ils contribueront au traitement des déclarations papiers.

Pour la CFTC DGFIP locale, les règles des gestes barrières prévues à ce poste doivent être respectées. (port de gants, gels hydro alcoolique...)

Les appels téléphoniques sont redescendus entre 600 et 650. Il a été convenu avec les Chefs de services qu'ils ne renforceront pas les équipes prévues à ce poste. Ce point sera revu la semaine prochaine. Concernant la gestion de E-contact, 6 renforts Dircofi supplémentaires, ont été prévus jusqu'à la fin du mois de mai.

Le 29 mai un point sera fait sur l'ensemble des sujets avec les Chefs de Services. Les sujets concernant, l'adaptation des moyens, l'évolution des effectifs et de l'activité ainsi qu' un bilan sur le mois de mai et sur les suites de la campagne IR pour la première quinzaine de juin, seront abordés.

Sur le plan sanitaire :

Vendredi matin, une audio conférence avec les chefs de service sur la campagne ir s'est tenue.

Leur compte-rendu, dans l'ensemble a été plutôt positif sur les matériels destinés aux règles de sécurité sanitaires, avec notamment la première livraison et mise en place, dés cette semaine de plexiglas, pour les box d'accueil des SIP.

A partir du 25 mai, tout sera installé afin de recevoir sur rendez-vous des personnes physiques. Les derniers lots pour les autres services s'ensuivront très prochainement.

Pour les masques la DRFIP a été destinataire d'un stock supplémentaire de masques en tissus. Ils seront prochainement distribués. Les stocks en matière sanitaire ainsi que les produits de nettoyage ont été reconduits et pourront ainsi couvrir toute la période de la campagne IR.

Dans l'hypothèse d'installer à l'entrée des sites des bornes distributrices de gel hydro alcoolique, une commande plus importante a été effectuée. Ces bornes seront à disposition des agents et du public.

Congés et RTT:

Concernant l'article 2, le terme de la période d'examen a été arrêtée en date du 31 mai. Cela facilitera les modalités de calculs et permettra de traiter plus rapidement les dossiers.

Prime de reconnaissance :

Les décrets ont été publiés au Journal officiel du 15 mai. La loi de finances rectificative du 25 avril 2020 indique que cette prime exceptionnelle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales. Elle sera a versement unique et non reconductible. La liste des bénéficiaires et le montant alloué de cette reconnaissance financière sera établit par le chef de service ou l'organe dirigeant ayant autorité sur les personnels. Son montant sera modulable "en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents".

Trois taux sont prévus :

- le taux 1 à 330 euros.
- le taux 2 à 660 euros
- le taux 3 à 1 000 euros, (montant plafond de la prime)

Après réception et déclinaison locale par la DRFIP, cette prime sera versée dans le département.

En période de reprise d'activité, la CFTC DGFIP Loiret insiste pour que chacun respecte les gestes barrières COVID-19.

Il en va de notre santé à tous!

Protégez-vous en protégeant les autres.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre.

La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.



Les représentants du personnel et le Directeur Régional ont convenu de faire un point tous les 2 jours environ sur la situation.

N'hésitez pas à contacter la CFTC DGFIP Loiret, si besoin.

La Vie à Défendre joseph.surand@dgfip.finances.gouv.fr

Sylvain.decayeux@dgfip.finances.gouv.fr
annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

sylvie.samat@dgfip.finances.gouv.fr guillaume.riviere@dgfip.finances.gouv.fr agnes.guesdon@dgfip.finances.gouv.fr laurence.rey@dgfip.finances.gouv.fr